

ANNONCE À TRANSMETTRE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mlle Clio Jalabert, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://www.quaibrantly.fr>

Objet du marché : Marché alloti de travaux d'aménagement, de maintenance et de dépose des éléments scénographiques des expositions "Enfers et fantômes d'Asie" et "Madagascar".

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution et de livraison : 222 rue de l'université, 75007 Paris

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
 - Pour l'ensemble des lots, sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra présenter des propositions supplémentaires relatives aux prestations de travaux comportant des variantes à caractère technique, ce à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles du marché.
- Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance. Lorsque les candidats proposeront des variantes, ils préciseront obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fourniront un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes. En cas de présentation de variante, le candidat devra présenter un autre acte d'engagement ainsi qu'une autre DPGF correspondant à la variante, conformément à l'article 3.5.3 du règlement de la consultation du marché alloti.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés,

conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 septembre 2017 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017-MQB-02481-MA-00-00

Renseignements complémentaires : FORME

Il s'agit d'un marché alloti décomposé de la manière suivante :

- Lot 1 : Menuiserie - agencement
- Lot 2 : Eclairage - électricité
- Lot 3 : Signalétique
- Lot 4 : Multimédia

Chaque lot est mono attributaire.

Chaque lot est conclu à prix mixtes et comprend :

- une part forfaitaire dont les prix sont détaillés dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) de chaque lot
- une part à commandes issue du bordereau des prix unitaires (BPU) de chaque lot pour d'éventuelles prestations supplémentaires conclue sans montant minimum mais avec un montant maximum pour chacun des lots de :
- Lot 1 : 80 000 euros HT
- Lot 2 : 20 000 euros HT
- Lot 3 : 20 000 euros HT
- Lot 4 : 25 000 euros HT

DUREE

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire de chaque lot et s'achève à la fin des opérations de démontage de la dernière exposition. Il s'étend approximativement sur 16 mois, d'octobre 2017 à janvier 2019.

Le marché n'est pas reconductible.

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE LA CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée).

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

MODIFICATIONS DE DÉTAIL AU DOSSIER DE LA CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

CONNAISSANCE DU SITE OBLIGATOIRE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où seront exécutés les travaux (ou devront attester qu'ils ont déjà travaillé sur le site ou déjà effectué une visite du site) à savoir la galerie Jardin du musée du quai Branly- Jacques Chirac.

Les candidats devront s'inscrire auprès d'Anne-Cécile Maineray, chef de projet des aménagements muséographiques, anne-cecile.maineray@quaibrantly.fr. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant. Les candidats ayant déjà effectué une visite ou travaillé sur le site de la galerie Jardin pourront fournir une attestation de connaissance du site ou une attestation indiquant qu'ils ont déjà travaillé sur l'espace sur lequel auront lieu les travaux, et en précisant dans le cadre de quel projet/exposition.

VARIANTES

Pour l'ensemble des lots, sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra présenter des variantes selon les conditions prévues au règlement de la consultation du marché alloti, et présentées supra.

OPTIONS

Tous les lots comportent des options au sens du droit interne de la commande publique.

Le lot 1 menuiserie - agencement comprend les sept options cumulatives suivantes en plus-value :

Exposition 1 Enfers et fantômes d'Asie :

- Option 1 : R1 Option 1 : Revêtement de sol « J-Horror »
- Option 2 : R2 Option 2 : Revêtement de sol « Tatamis »
- Option 3 : Caissons lumineux
- Option 4 : SV6
- Option 5 : Décor D3

Exposition 2 Madagascar :

- Option 6 : Plafond pour soutien du décor DA
- Option 7 : Plafond tressé décor DA

Ces options devront obligatoirement être chiffrées et constitueront une plus-value à l'offre de base. Elles sont cumulatives entre elles et à l'offre de base. Elles concernent les deux expositions.

Le lot 2 - Electricité éclairage comprend les quatre options cumulatives suivantes en plus-value :

Exposition 1 :

- Option 1 : Alimentation multimédia, cartels lumineux pour "Lumisheet"
- Option 2 : Décor D2
- Option 3 : Décor D4
- Option 4 : Flickers Décor D2 et D4

Ces options devront obligatoirement être chiffrées et constitueront une plus-value à l'offre de base. Elles sont cumulatives entre elles et à l'offre de base. Elles ne concernent que l'exposition Enfers et Fantômes d'Asie

Le lot 3 - Signalétique comprend les trois options cumulatives suivantes en plus-value :

Exposition 2 :

- Option 1 : Impression sur Wall-It G-DB6
- Option 2 : Impression sur Wall-It G-DB7
- Option 3 : Impression sur Wall-It de G-ca « Cannelures »

Ces options devront obligatoirement être chiffrées et constitueront une plus-value à l'offre de base. Elles sont cumulatives entre elles et à l'offre de base. Elles ne concernent que l'exposition Madagascar.

Le lot 4 - Multimédia, comprend l'option alternative suivante en plus-value :

- Option 1 : dispositif MM 18 avec fourniture en location de vidéoprojecteurs

Cette option doit obligatoirement être chiffrée et constituera une plus-value à l'offre de base.

Elle est alternative à l'offre de base. Elle ne concerne que l'exposition Enfers et fantômes d'Asie.

JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse de chaque lot, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100).
Le prix pour sera noté selon la formule suivante :
Pour la part forfaitaire (notée sur 40 points) :
(Prix de l'offre la plus basse x 40) / (Prix de l'offre du candidat analysé).
Pour la part à commandes (notée sur 10 points):
Les prix du BPU seront analysés par le biais d'une simulation de deux commandes-types (Somme des deux commandes-types la moins élevée x 10) / (Somme des deux commandes-types du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 40 points/100) sous décomposée comme suit :

- Sous critère 1 : méthodologie de réalisation des travaux (mode opératoire, phasage du calendrier d'exécution (part forfaitaire uniquement)) : noté sur 30 points/40
- Sous critère 2 : composition de l'équipe dédiée au chantier (nombre et qualification des intervenants) sur la base d'un organigramme nominatif : noté sur 10 points/40

Critère n°3 : caractéristiques environnementales des matériaux et/ou processus utilisés pour la réalisation des travaux : notées sur 10 points/100 Critère apprécié compte-tenu de la méthodologie de gestion des chantiers selon les méthodes et des principes respectueux de l'environnement

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02 août 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Service juridique et des achats, courriel : marches-publics@quaibrany.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 MENUISERIE - AGENCEMENT : Réalisation d'agencement et de mobiliers d'exposition faisant appel notamment à des prestations de menuiserie, peinture, tissus, serrurerie, décors, matériaux de synthèse (PETG/PMMA), etc.,
Lot(s) 2 ELECTRICITE - ECLAIRAGE : Mise en oeuvre de l'éclairage général (pose, raccordement et réglage d'appareils mis à disposition) et fourniture, pose, raccordement et réglage d'éclairages spécifiques dans certains mobiliers
Lot(s) 3 SIGNALETIQUE : Réalisation et pose de textes en lettres adhésives, cartels, adhésifs, lettre en relief, etc.
Lot(s) 4 MULTIMEDIA : Mise en oeuvre (pose, raccordement, réglage et mise en service) de matériels audiovisuels et informatiques (AVI) soit mis à disposition par le musée du quai Branly - Jacques Chirac, soit fournis par le titulaire.

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3157737**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

SITE INTERNET DU BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)